

## TÉMOIGNAGES

Depuis un an, le label « Territoire BIO Engagé » s'affiche à l'entrée de Gentioux.

Depuis 2016, la commune de Gentioux-Pigerolles a fait le choix d'introduire progressivement des produits bio à la cantine. Une petite révolution qui a abouti, fin 2017, à l'obtention du label Territoire BIO Engagé créé par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Il y a un an, la cantine scolaire communale proposait 39,5% de produits bio locaux. Aujourd'hui, elle en propose 61%.

A Gentioux, ce choix a été facilité par le fait de pouvoir s'approvisionner en produits bio en circuit court directement sur la commune. En effet, 31,8% du territoire de la commune est cultivé en bio. Pour la commune de Gentioux-Pigerolles, c'est d'abord un choix politique, celui de soutenir une agriculture locale de qualité, de rémunérer des agriculteurs heureux et fiers de leurs produits, de travailler sur un projet alimentaire territorial mais aussi de faire reconnaître notre territoire grâce à l'agro tourisme.

Le label Territoire BIO Engagé est aussi pour la commune de Gentioux un atout supplémentaire pour attirer de nouvelles familles sur son territoire.

Dominique SIMONEAU  
Maire de Gentioux-Pigerolles (23).



Le label « Territoire BIO Engagé » est plus qu'une récompense !

C'est un véritable projet d'équipe, politique et pédagogique, qui a été mis en place à l'école primaire de Mussidan : 85 % de bio, circuit court, moins de 5 grammes de déchets par enfant, compostage, potager éducatif et éducation des enfants sur ces sujets lors des temps d'activité périscolaires.

Merci encore pour cette récompense, merci à ceux qui l'ont mérité et merci à nos enfants qui la défendent avec ferveur auprès de leurs parents.

Stéphane TRIQUART  
Maire de Mussidan (24).

## BIO CENTRE - VAL DE LOIRE

Bio Centre, association interprofessionnelle régionale créée en 2007, regroupe et représente les acteurs de la filière biologique de la région Centre-Val de Loire.

Producteurs, transformateurs industriels ou artisans, distributeurs en gros ou au détail, consommateurs, et tout autre acteur institutionnel (Chambres d'agriculture, organisme de gestion, de formation, coopérative, etc.) ont vocation à rejoindre cet espace de concertation et contribuer à la construction d'une filière régionale durable (viable, vivable, équitable).

Bio Centre coordonne le réseau Bio Centre-Val de Loire : 6 Groupements d'agriculteurs bio (GAB) et une association de sensibilisation (BioBerry) soit 651 membres adhérents et 24 salariés dont 13 à Bio Centre (en 2019).

Les actions mises en œuvre par Bio Centre et le réseau contribuent :

- Au développement et à la structuration de la filière économique bio régionale ;
- Avec les collectivités territoriales à répondre aux enjeux de développement durable en particulier : préservation de l'eau et de la biodiversité, alimentation de qualité en restauration collective hors domicile ;
- A la sensibilisation des consommateurs pour une alimentation de qualité à base de produits issus de l'agriculture biologique.

### Nous contacter :

Cité de l'Agriculture,  
13 Avenue des Droits de l'Homme  
45921 Orléans Cedex 9  
06.33.30.15.31 - territoires@bio-centre.org

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org)

Label mis en place en région par :



Avec le soutien de :



# Et si vous deveniez TERRITOIRE BIO ENGAGÉ !



Label réservé aux collectivités territoriales et aux établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.

Label créé par :



Label mis en place en région par :



Avec le soutien de :





## DÉMARCHE POUR OBTENIR LE LABEL :

### CAS NUMÉRO 1 :

Vous avez déjà atteint l'un ou les deux critères :

- Connectez-vous sur le site [territoirebioengage.fr](http://territoirebioengage.fr) et cliquez sur «Demander le label»
- Complétez le formulaire accompagné des pièces justificatives demandées.
- Le jury régional étudie votre dossier. Si votre dossier est accepté, vous recevrez la labellisation « Territoire BIO Engagé » ou «Établissement BIO Engagé» et un kit prêt à l'emploi vous permettant de valoriser votre démarche auprès de vos différents publics.
- Remise officielle du label .

### CAS NUMÉRO 2 :

Vous souhaitez mettre en place des actions vous permettant d'atteindre les objectifs fixés. L'association Bio Centre et les acteurs du territoire peuvent vous accompagner dans votre démarche de développement.

## VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE BIO ET SOUTENEZ LES AGRICULTEURS ET OPÉRATEURS ENGAGÉS EN BIO SUR VOTRE TERRITOIRE.

La région Centre-Val de Loire est une région dynamique en Agriculture Biologique. De la production à la transformation, nos filières offrent une grande diversité de produits, reflets de la typicité de nos territoires. Ainsi Bio Centre a choisi de mettre en place la démarche « Territoire BIO Engagé » première démarche de labellisation Bio des collectivités territoriales proposée en France.

## LES CRITÈRE(S) D'ÉLIGIBILITÉ\* DU LABEL

Votre dossier est labellisable dans le cas où vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :

- 7% de la surface agricole de votre territoire en bio \*
- 20% d'approvisionnement bio dans vos services de restauration (en valeur d'achat) \*\*

Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.

\* Les critères d'éligibilité au label pourront évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.

\*\* Dans ce dernier cas de figure, si l'ensemble des restaurants collectifs dont vous avez la compétence n'ont pas atteint les 20%, nous ouvrons la possibilité de labelliser le ou les établissements qui, individuellement, ont atteint cet objectif.

## LES NIVEAUX DE LABELLISATION

Sur votre territoire, vous avez atteint :

- Niveau de base :** entre 7 et 15% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 1 :** entre 15 et 35% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 2 :** entre 35 et 50% de votre surface agricole en bio.
- Niveau 3 :** + de 50% de votre surface agricole en bio.

En restauration collective, vous avez introduit :

- Niveau de base :** entre 20 et 25% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 1 :** entre 25 et 35% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 2 :** entre 35 et 60% de produits bio servis dans vos repas.
- Niveau 3 :** + de 60% de produits bio servis dans vos repas.

## COMMUNIQUEZ SUR VOTRE LABELLISATION TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Vous recevez votre label au cours d'une cérémonie officielle lors de laquelle vous signez votre diplôme « Territoire BIO Engagé » en présence de la presse locale. A cette occasion, un **kit de communication** avec des outils gratuits et prêts à l'emploi vous permet de valoriser votre démarche bio.

Il contient :

- Les logos « Territoire BIO Engagé » et « Etablissement BIO Engagé » et leur charte graphique pour une utilisation sur vos supports quotidiens (courriers, papiers en-tête, enveloppes, publications...)
- Des affiches
- Un article prêt à l'emploi pour votre journal municipal ou d'autres supports d'informations
- Un modèle de bannière internet à intégrer sur votre site
- Un modèle de signalétique de mise en valeur des lieux concernés par la labellisation : restaurants collectifs, exploitations agricoles bio...

Afin de communiquer sur leur appartenance au label, les communes doivent installer des panneaux aux couleurs du label Territoire BIO Engagé à l'entrée de leur territoire.

Ce kit rappelle également les avantages de la bio pour l'environnement, la santé et la vitalité économique des territoires, et souligne la nécessité de développer les filières locales.

## LE COÛT DU LABEL

### Coût annuel du label Territoire BIO Engagé

Cotisation forfaitaire	200€ HT
+ Cotisation proportionnelle	0.02 € HT/ habitant (plafond 5000€ HT/an) Les communes de moins de 500 habitants ne sont pas concernées par la cotisation proportionnelle.
Outils inclus	Kit de communication fourni la première année : 2 panneaux d'entrée + un accès à la plateforme en ligne + le kit de communication du label.

### Coût annuel du label Établissement BIO Engagé

Gratuit  
Si l'établissement souhaite obtenir des supports de communication imprimés, ceux-ci lui seront facturés à prix coutant.



Label pour les collectivités territoriales pour la surface et pour la restauration collective -



Label pour les établissements de type collèges / lycées / restaurants administratifs / cuisine centrale etc.

